

Questions orales

M. MacEachen: Madame le Président, en toute simplicité, la réponse est non.

Des voix: Oh, oh!

LA MONTÉE DES TAUX D'INTÉRÊT—L'EFFET NÉFASTE POUR L'ÉCONOMIE

L'hon. John C. Crosbie (St-Jean-Ouest): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre des Finances qui, je l'espère, m'imitera en tous points. Ainsi, il servira au mieux les intérêts du pays.

Des voix: Bravo!

M. Crosbie: Le 25 octobre 1979, le taux d'escompte est passé à 14 p. 100. A ce moment-là, le critique financier du parti libéral a tenu au comité des finances, du commerce et des questions économiques les propos suivants:

... cela se traduira par la perte de milliers d'emplois et une augmentation du coût de la vie; cela immobilisera l'industrie de la construction; la plupart des Canadiens à faibles et moyens revenus ne pourront pas s'acheter de maison; la petite entreprise et les agriculteurs seront aussi touchés; le prix des aliments augmentera.

Par conséquent, le député laissait entendre que le parti libéral connaissait d'autres solutions. Compte tenu de son opposition à cette mesure l'automne dernier, pourquoi le ministre des Finances a-t-il permis que le taux d'intérêt passe à 16.2 p. 100 quatre semaines après son entrée en fonctions le 3 mars? Le ministre a autorisé une augmentation supplémentaire de 2.2 p. 100 du taux d'intérêt. Comment peut-il justifier ce geste, compte tenu de ce que le critique des finances a déclaré l'automne dernier? Quelle était la solution que le critique des finances envisageait l'automne dernier et que le ministre des Finances semble maintenant incapable de formuler?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, il n'y a pas de doute que le député sera pour moi un modèle dont je saurai certes m'inspirer, à cette exception que mon premier budget ne sera pas défait à la Chambre.

Des voix: Bravo!

Une voix: Présentez-en un.

M. MacEachen: Je n'ai pas l'intention de faire l'historique du débat sur la question à la Chambre. Il est normal pour les partis de l'opposition de s'opposer à la hausse des taux d'intérêt et de rechercher des solutions de rechange. Le député suivra certes cette tradition et je n'ai quant à moi aucune raison de me plaindre de ce rôle que jouent depuis toujours les partis d'opposition.

Toutefois, il incombe au gouvernement et surtout au ministre des Finances d'appliquer une politique qui soit favorable à l'économie canadienne, et la politique qui est appliquée actuellement est favorable à l'économie. Si l'honorable député ou d'autres députés, de quelque parti qu'ils soient, connaissent une autre solution à la politique monétaire qui est actuellement suivie par le gouverneur de la Banque du Canada, et que j'appuie, alors je serais heureux d'étudier ces politiques.

M. Dick: Que l'on transmette la question au comité.

M. Crosbie: Madame le Président, le ministre a dit que la voie qu'il suivait était la meilleure pour le pays et celle-là

même que j'avais adoptée l'automne dernier alors que j'étais au pouvoir. Comment explique-t-il alors l'hypocrisie de son parti, qui s'opposait à cette politique quand il était dans l'opposition et qui affirme maintenant que c'est la politique la plus favorable au pays? Comment le ministre explique-t-il le fait que le 13 décembre 1979, il nous a fait perdre le pouvoir en faisant adopter sa motion de défiance, laquelle disait que nous avions échoué à faire baisser les taux d'intérêt? Comment explique-t-il ce geste?

● (1425)

M. MacEachen: Madame le Président, l'honorable représentant ne devrait pas oublier que c'est le Nouveau parti démocratique qui avait proposé la motion qui a provoqué la chute du gouvernement en décembre dernier.

LA MONTÉE DES TAUX D'INTÉRÊT—LES RAISONS

M. Edward Broadbent (Oshawa): Il est évident, madame le Président, que mes amis conservateurs à ma droite se préoccupent juste un peu du fait que les libéraux ont haussé quatre fois le taux d'escompte, soit autant de fois que les conservateurs mais en moins de temps. J'aimerais demander au ministre des Finances...

Une voix: Quel est le rapport avec le prix du pain?

M. Broadbent: ... étant donné que son collègue, le ministre de l'Industrie et du Commerce, a affirmé à la Chambre le 26 octobre dernier que chaque hausse d'un demi point du taux d'escompte coûte 375 millions de dollars aux entreprises canadiennes, si le ministre des Finances partage cette opinion comment peut-il la concilier avec la déclaration absurde qu'il vient de faire à la Chambre en soutenant que cette politique du taux d'escompte élevé est avantageuse pour l'économie canadienne?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, il est évident que la hausse actuelle des taux d'intérêt au Canada s'exerce au détriment de certains secteurs de la population. Personne ne saurait le nier. Elle nuit particulièrement aux petites entreprises, aux agriculteurs, aux propriétaires de maisons...

Une voix: De qui s'agit-il?

M. MacEachen: ... et c'est pour cette raison...

Une voix: A qui profite-t-elle?

M. MacEachen: ... que nous avons annoncé dans le discours du trône notre intention de prendre des mesures pour aider les propriétaires de maison qui renégocient actuellement leur hypothèque.

Je tiens à dire au chef du Nouveau parti démocratique que s'il est capable de proposer une politique monétaire de rechange, compte tenu des taux d'intérêt très élevés actuellement en vigueur aux États-Unis, compte tenu de l'imbrication des marchés des capitaux entre le Canada et les États-Unis et compte tenu des liens commerciaux qui existent entre nos deux pays, je me ferai un plaisir d'en parler au gouverneur de la Banque du Canada mais je ne veux pas entendre de ces boniments de campagne électorale auxquels il s'est livré partout au Canada durant la campagne électorale.